

Note sur la présence du terrain crétacé à Montmirey-la-Ville, arrondissement de Dôle (Jura)

Autor(en): **Charpy, L. / de Tribolet, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel**

Band (Jahr): **14 (1883-1884)**

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-88215>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTE

SUR LA

PRÉSENCE DU TERRAIN CRÉTACÉ

à Montmirey-la-Ville, arrondissement de Dôle (Jura)

Par MM. L. CHARPY et M. DE TRIBOLET

M. Jourdy a été le premier à signaler l'existence du terrain crétaqué dans l'arrondissement de Dôle. Il mentionne le fait que M. Perron a découvert au sud de Brans, un gisement du terrain néocomien, dans lequel il a recueilli en grande abondance l'*Echinospa-tagus cordiformis* et l'*Ostrea Couloni*. (1)

Depuis lors, M. Bertrand a indiqué sur la feuille de Besançon, de la Carte géologique détaillée de la France, publiée en 1882, un nouvel affleurement du même terrain, entre Pesmes et Mutigney, à la limite nord du département, ainsi qu'un gisement plus considérable de Néocomien et de Craie chloritée, au Val Saint-Jean, entre Brans et Saligney.

Le gisement que nous décrivons dans cette note, est situé un peu plus à l'ouest que celui de Brans, à l'entrée du village de Montmirey-la-Ville, sur le chemin vicinal de Moisseÿ, où il fut découvert par l'un de nous au mois de juin 1883, têt après l'ouverture de cette nouvelle voie de communication. Il occupe un espace restreint, c'est-à-dire une longueur de vingt mètres environ, sur les talus de la route, à cent mè-

(1) *Bull. Soc. géolog. de France*, 2^{me} série, vol. XXVIII, p. 262.

tres des premières maisons du village, au haut de la montée.

Les marnes qui le composent ont été toutefois rencontrées dans le parc voisin de M. d'Aligny, à l'occasion des travaux d'aménagement qui y ont été faits.

Le Néocomien de Montmirey est formé par des marnes grumeleuses grossières de couleur gris jaunâtre et ayant une épaisseur de trois mètres. Leur facies est absolument le même que celui des marnes bien connues de Mièges et de Censeau, près Nozeroy (Jura). Elles renferment une grande quantité d'*Ostrea Couloni* de grandes dimensions, ainsi qu'un certain nombre d'espèces plus rares, qui constituent une faune néocomienne parfaitement caractérisée et dont voici le détail :

<i>Serpula filiformis</i> Sow.	<i>Lima Royeri</i> Orb.
<i>Galeolaria Neocomensis</i> Lor.	<i>Janira Neocomensis</i> Ag.
<i>Ammonites Carteroni</i> Orb.	<i>Ostrea Couloni</i> (Défr.) Orb.
<i>Pleurotomaria Favrei</i> Lor.	— <i>macroptera</i> Sow.
<i>Panopaea Neocomensis</i>	— <i>Tombecki</i> Orb.
(Leym.) Orb.	— <i>Boussingaulti</i> Orb.
— <i>arcuata</i> Ag.	<i>Terebratula acuta</i> Qu.
<i>Venus Dupini</i> Orb.	— <i>sella</i> Sow.
— <i>sp.</i>	<i>Rhynchonella multiformis</i> R.
<i>Cyprina Deshayesi</i> Lor.	<i>Echinospatagus cordiformis</i>
<i>Cardium inornatum</i> Orb.	Breyn.
<i>Fimbria corrugata</i> (Sow.)	— <i>Ricordeaui</i>
P. et C.	Cott.
<i>Trigonia caudata</i> Ag.	<i>Holaster cordatus</i> Dub.
<i>Arca sp.</i>	<i>Cidaris muricata</i> R.
<i>Lima Carteroni</i> Orb.	Bryozoaires.

Ces marnes néocomiennes reposent sur des calcaires compactes, gris jaunâtres, qui se présentent jusqu'au niveau du tablier de la route, sur une épaisseur de 1^m,50. Comme ils ne renferment aucun fossile, il nous est très difficile de préciser leur âge. Cependant, diffé-

rentes raisons nous font supposer qu'elles appartiennent au Valanginien.

Au point de vue stratigraphique, le gisement néocomien de Montmirey occupe une position particulière, en ce sens qu'à l'aide de deux failles qui le séparent brusquement des terrains environnants, ses couches viennent d'un côté butter contre les calcaires compactes, avec intercalations de bancs dolomitiques, du Jura supérieur⁽¹⁾, qui se rencontrent jusqu'au centre du village, tandis que de l'autre côté, elles viennent heurter les calcaires roux de l'Oolite inférieure.

Les environs de Montmirey-la-Ville sont, du reste, une région très riche en failles, preuve en soit le profil que l'on observe d'Offlanges à Montmirey, le long des talus de la route dont nous venons de parler et où, à partir d'Offlanges, on rencontre la succession des couches suivantes : Muschelkalk, marnes irisées du Keuper, grès rhétien, calcaire à gryphées, marnes irisées, Oolite inférieure, Néocomien, Jura supérieur.

Un point particulier, sur lequel nous désirons attirer l'attention, est celui de la position topographique de ce gisement, situé comme ceux du Val de Saint-Jean et de Brans, à une distance de quelques kilomètres seulement du massif gneisso-granulitique de la Serre et comme ceux des environs de Gray, de Pontailler (Côte d'Or), Rozet (Doubs), Cuiseaux (Saône et Loire)⁽²⁾, à proximité immédiate des dépôts formant la grande plaine de la Bresse.

(1) Nous rangeons ces calcaires jurassiques dans la zone de l'*Ammonites gigas*, suivant un échantillon qui y a été recueilli et que nous avons eu l'occasion d'étudier dans la collection de M. le baron Picot d'Aligny. Dans sa carte, M. Bertrand les classe dans l'Astartien.

(2) *Bull. Soc. géolog. de France*, 3^{me} série, vol. X, p. 147.